



1
Jours

Les procédures de référés administratifs

dans JURIDIQUE - PUBLIC / Réf : JCF-DPAD-48

Objectifs de la formation

- Identifier et maîtriser les types de référés à mettre en oeuvre selon la matière visée
- Engager une procédure d'urgence

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Distinguer les différents types de référés

- Le référé d'urgence
- Le référé dit "ordinaires"
- Divers autres référés

2. Définir le référé administratif

- Cadre juridique et réforme
- Le juge des référés

3. Examiner les règles communes aux référés généraux soumis à la condition d'urgence

Après-midi

4. Examiner la suspension d'une décision administrative

- Conditions de fond et de forme de la suspension



- Procédure

5. Intégrer les provisions sur indemnités

- Conditions de fond
- Conditions de forme

6. Examiner le référé-liberté

- Conditions
- Procédure

7. Identifier les autres référés

- Référé instruction
- Référé constat des faits
- Référé pré-contractuel

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Juriste, secrétaire administratif, assistant juridique

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

